

UN PARTENARIAT UNIQUE

À propos de l'Agence pour l'Éducation par le Sport

Depuis 20 ans, l'Agence pour l'Éducation par le Sport (APELS) a créé et mis en place des programmes pour favoriser la réussite éducative et l'insertion professionnelle des jeunes. À travers le programme « Fais-nous rêver », plus de 1 000 belles histoires mises en place principalement par des clubs, mais aussi des villes et des établissements scolaires ont été repérées partout en France et à l'international.

En Hauts-de-France, l'APELS a choisi de travailler avec les Centres de Formations Apprentis.



Le programme Déclics Sportifs Apprentissage a été développé par l'Agence pour l'Éducation par le Sport, en partenariat avec le Fonds Social Européen et la région Hauts-de-France.



L'APELS est cofinancé par l'Union Européenne avec le Fonds Social Européen et la Région Hauts-de-France à hauteur de XXX €.



Ce projet est cofinancé par l'Union européenne avec le Fonds social européen dans le cadre du Programme opérationnel Nord-Pas de Calais



Déclics Sportifs

APPRENTISSAGE



apels.org

Contact : Grégoire GUILLARD, responsable Hauts-de-France / 06 66 54 19 06 / gguillard@apels.org

Agence pour l'éducation par le sport - Tél. : +33 (0)1 44 54 94 94 - www.apels.org -

DÉCLICS SPORTIFS APPRENTISSAGE ET SA MÉTHODE DFI : POUR UNE INTÉGRATION RÉUSSIE DANS LE MONDE DE L'ENTREPRISE

Parce que le sport est un puissant levier pour transmettre valeurs et savoir-être, il est un outil éprouvé de l'APELS qui favorise l'insertion durable de talents.

Déclics Sportifs Apprentissage a été développé par l'Agence pour l'Éducation par le Sport, en partenariat avec le Fonds Social Européen et la région Hauts-de-France.

Ce programme d'intégration professionnelle à forte valeur ajoutée propose aux entreprises d'**innover en matière de recrutement** et de les sécuriser grâce à l'expertise développée depuis plus de 20 ans par l'APELS. Il se donne pour objectifs de **Détecter, Former et Intégrer** professionnellement une centaine de jeunes sportifs du territoire de Seine-Saint-Denis, **en lien avec les acteurs économiques** qui y participent. Vous souhaitez :

- **Diversifier et enrichir** vos viviers de recrutements,
- **Sécuriser** l'intégration professionnelle de nouveaux collaborateurs,
- **Sensibiliser et impliquer** concrètement vos collaborateurs et/ou managers sur un projet fédérateur,
- **Développer** votre ancrage territorial et travailler en collaboration avec les structures locales,
- **Renforcer** votre position d'entreprise innovante et socialement responsable.

LA DIVERSITÉ ET LES VALEURS DU SPORT SONT UNE RICHESSE POUR L'ENTREPRISE



Loyauté



Respect



Esprit d'équipe



Ambition



Motivation



Dépassement de soi

Construction d'un parcours d'intégration en 3 étapes adapté aux besoins de votre entreprise



Détection et mobilisation

- Repérage des jeunes sportifs motivés pour travailler en entreprise par les entraîneurs des clubs locaux partenaires de l'APELS,
- Les jeunes repérés sont issus d'une pluralité de sports et d'activités artistiques avec des profils riches et diversifiés,
- Les entraîneurs jouent le rôle de tuteur dans l'association afin d'assurer une partie du suivi du jeune et son encadrement.



Formation

- Le stage « **Révèle ton potentiel !** » : 5 jours d'immersion complète pour que les participants travaillent, à travers une diversité d'activités sportives et théâtrales, sur leur potentiel et leur motivation ainsi que sur les compétences transférables au monde de l'entreprise,
- Le stage « **Parcours vers l'emploi** » : 3 semaines de formation aux savoir-être indispensables au monde de l'entreprise, et constitution des binômes jeune-parrain d'entreprise afin de favoriser leur future intégration. Une 4^e semaine est réservée à la mise en œuvre d'un projet sportif porté par les jeunes et à destination de leurs parrains en entreprise.



Intégration

- Différentes modalités sont possibles en fonction des besoins de l'entreprise et des ressources dont elle dispose :
 - Recrutement direct (CDD, CDI),
 - Formation externe et/ou interne,
 - Contrat de professionnalisation et/ou d'alternance,
- Des points réguliers entre le parrain en entreprise et l'APELS sont prévus afin d'assurer l'avancée de l'intégration,
- L'APELS s'engage par la suite à accompagner le stagiaire pendant 1 an pour consolider son intégration professionnelle.

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE :

Une innovation dans le recrutement des collaborateurs LCL !

EN 2015, LCL a fait le pari de recruter une vingtaine de jeunes sportifs peu ou pas diplômés pour des postes de chargés de clientèle et de back office, traditionnellement recrutés à niveau bac+3. Une réussite pour l'entreprise puisque 75% ont été recrutés en CDI et que cette opération a été renouvelée en 2016 et 2017 sur d'autres territoires !



© Pierre-Philippe Toufektchan

“ Nous leur permettons d'accéder à un métier ; eux n'imaginent pas à quel point ils nous apportent. ”

Yves Nanquette,
directeur général LCL en 2015.

TÉMOIGNAGES :

“ On se rend compte de la beauté de tous ces jeunes qui ont envie de rentrer dans la vie active, de se battre et c'est le moment de les accompagner. ”

Jean-Phillipe Acensi, délégué général de l'APELS.

“ Le point commun entre le sport et une entreprise est le groupe de personnes qui s'unissent pour un même objectif. ”

Karim, jeune sportif du programme 1PRO'Sport.

“ Nous faisons un métier de lien, nous faisons en sorte que différents mondes se rencontrent et fonctionnent ensemble. ”

Laurence Ribeaucourt, présidente d'APART.